

# «Nous appuierons la commune des Breuleux pour y installer des emplois dans le secteur tertiaire»

**D**u côté du canton du Jura dans ses frontières actuelles, l'offre aura pour effet d'enlever des emplois cantonaux à Delémont, Porrentruy et aux Breuleux. C'est à Delémont que se trouve l'essentiel de l'administration jurassienne à déménager mais cela ne devrait pas faire problème. Pouvez-vous le confirmer?

**Nathalie Barthoulot.** – Moutier étant à 10 minutes de Delémont et vu l'enjeu historique de cette votation, je ne pense pas que cela crée de problème de changer de lieu de travail. Du côté du personnel de l'État, il n'y a pas eu de réaction massive d'opposition. Du côté des villes non plus. Delémont a pris ses responsabilités et confirmé qu'il n'avait pas d'objection qu'un certain nombre de services quittent la ville.

– **Mais les emplois partants du Bureau des personnes morales aux Breuleux touchent davantage certains Francs-Montagnards, en particulier les 26 employés que représentent ces 16 EPT...**

– Nous avons reçu un courrier au Gouvernement et au Parlement pour regretter la décision que nous avons prise. Mais nous l'avons fait en connaissance de cause. L'enjeu auquel nous avons à faire face est tel que le fait de déplacer un certain nombre d'emplois des Franches-Montagnes à Moutier n'est pas quelque chose de complètement indélicat. Même le mai-



«J'ai le sentiment aujourd'hui que l'administration cantonale fonctionne bien.»

re des Breuleux Renaud Baume accepte pour la cause de Moutier. Nous nous sommes engagés du côté du Gouvernement à faciliter la nouvelle occupation de ces locaux. Nous appuierons la commune pour y installer des emplois dans le secteur tertiaire notamment. Aux Franches-Montagnes, il ne faut pas oublier les em-

ploi para-étatiques, ceux de l'Établissement cantonal d'assurance (ECA Jura) et de la Caisse de compensation.

– **Que dites-vous au personnel des Breuleux qui devra se déplacer à Moutier?**

– Il faut se rappeler que quotidiennement, des employés font les voyages vers Bâle ou Berne. On ne peut pas imaginer qu'on ne fasse pas un effort particulier. Cela fait aussi des années que le canton souhaite réunir les diverses entités du Service des contributions pour des questions d'efficacité et de synergie.

– **Le déménagement de l'Office des sports, avec 4,5 emplois à Porrentruy, n'a pas été contesté. Un souci, c'est le regroupement et l'implantation future du Ministère public et de la police judiciaire.**

– Pour le Ministère public et la police judiciaire, tout reste ouvert, après le vote de Moutier. Mais nous avons montré cet automne que les Ajoulots n'ont pas de craintes à avoir concernant l'administration installée dans le district.

– **Ne serait-ce pas le moment de redéfinir le niveau de décentralisation de l'administration cantonale?**

– J'ai le sentiment aujourd'hui que l'administration cantonale fonctionne bien et qu'il n'y a pas de nécessité avérée de revoir l'organisation et refondre complètement la localisation de certains services. **GM**